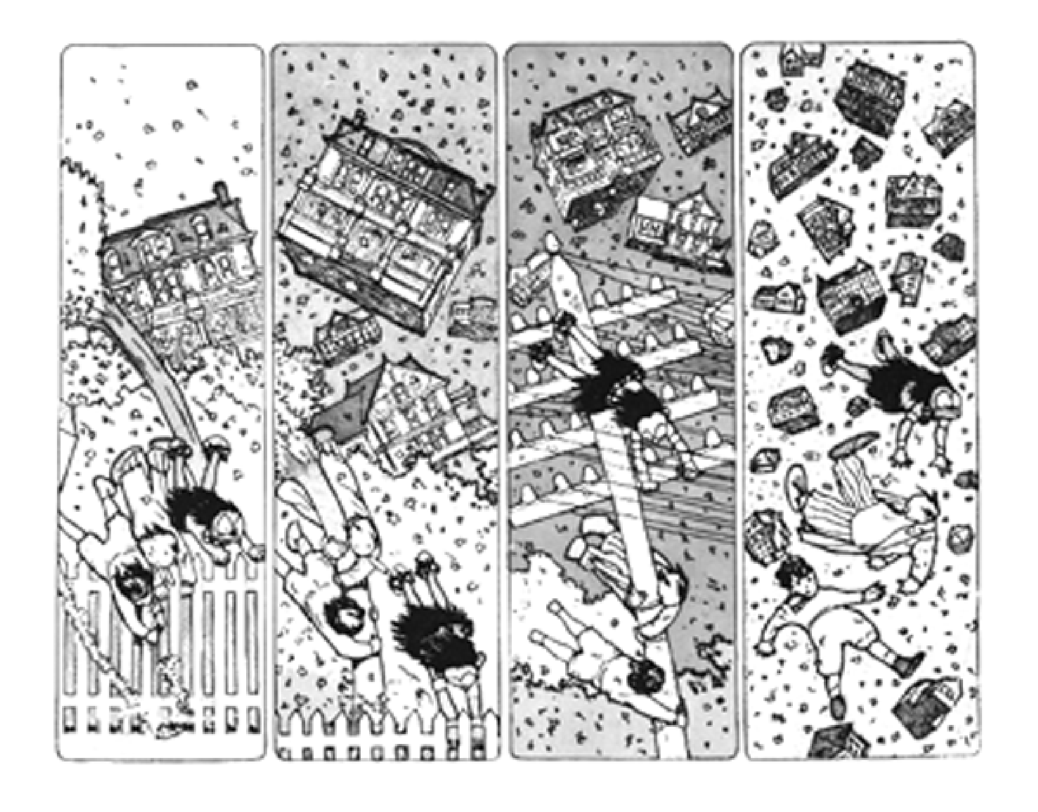
les métropoles de la désolation ont fini leur temps...



NOUS SOMMES LE VENT

« Tu sais, on est peut-être en train de détruire l'Humanité. »

« Oui, mais peut-être pas.»



la prévention situationnelle
#19 - avril/mai 05 - prix libre



Les images, c'est le chien qui les a faites.

Et toujours: désurbanisme 7, rue de Montlouis 7011 Paris
desurbanisme@altern.org

Les annales de la recherche urbaine
:::*Au risque des espaces publics*, n°82-83, septembre 1999
Articles: La résidentialisation du logement social à Paris, Mutation dans le paysage français de la sécurité publique, De la coveillance à la ville sure...

Particule
:::Dossier: *Rennes, vivre en vidéosurveillance?*, n°17, mars 2004
Analyse de la "politique de sécurisation, organisée autour du triptyque prévention, médiation, dissuasion" mise en place par la STUR (Transports urbains rennais) et état des lieux à Rennes.
(www.rennet.org/particule)

Courant alternatif
:::*Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes*, hors-série n°3, 2000
Le contrôle social dans plusieurs de ses aspects (fichage, vidéosurveillance, école, action sociale...).
(mensuel de l'OCL)

Urbanisme
:::Dossier: *Villes privées*, n°312, juin 2000
Une approche économique du phénomène des villes privées (privatisées) et une analyse de la ségrégation qu'il produit, en France, aux US, en Afrique et au Japon.

Manière de voir
:::*Sociétés sous contrôle*, n°56, mars-avril 2001
Les outils du contrôle et le contexte idéologique de leur déploiement.

:::*Obsessions sécuritaires*, n°71, octobre-novembre 2003
Des articles qui permettent de faire le lien entre villes et prisons, entre société fondamentalement répressive et dispositifs de répression possibles dans un contexte urbain.

Les cahiers de la recherche architecturale
::: *Sécurité et urbanisme*, n°1, mai 1999

Le site de l'association "Souriez vous êtes filmés" contre la vidéo surveillance
>> http://souriez.info/
Un site bien intéressant, sur la collusion entre institutions, armée et entreprises
>> http://www.piecesetmaindoeuvre.com

B I B L I O G R A P H I E

> > L E S B O U Q U I N S < <

Mike Davis, *City of quartz - Los Angeles, capitale du futur*, La Découverte, 1997.
"Le" bouquin qu'il faut lire. Beaucoup de camarades l'ont lu ou l'ont au moins pillé (par le biais d'extraits). On y comprend, par l'analyse (pas chiante) de Los Angeles, tout le principe de la folie de ce monde.

Jean-Pierre Garnier, *Des barbares dans la cité*, Flammarion, 1996,
La bourse ou la ville, Paris-Méditerrannée, 1997,
Le nouvel ordre local, L'Harmattan, 1999.
Les idées de l'article reproduit ici, développées.

Sophie Body-Gendrot, *Ville et Violence - L'Irruption de nouveaux acteurs,* P.U.F., Recherches Politiques, 1993.
La spécialiste des villes américaines. Approche de spécialiste. Pas lu, mais ça peut être intéressant.

R. Bousquet, *Insécurité : Nouveaux risques - Les quartiers de tous les dangers,* L'Harmattan, 1998.
Pas lu non plus, mais il est revenu à plusieurs reprises lors des recherches pour faire ce numéro (si vous le lisez, donnez donc votre avis).

> > L E S R E V U E S < <

Les Cahiers de la Sécurité Intérieure
:::*Les technologies de sécurité*, n°21, 1995
Plusieurs articles sur l'utilisation de la vidéosurveillance, des éléments de définition et d'explication, et une analyse critique sur les fondements et les pratiques de la prévention situationnelle en Angleterre.

:::*Urbanisme et Sécurité,* n°43, 2001
Le rôle de l'urbanisme dans la prévention policière des "situations à risque" de la délinquance (étant entendu qu'à peu près tout peut en être), les dispositifs de "sécurisation" de l'habitat et l'exploration des nouvelles formes de contrôle de l'espace en "impliquant" les habitants et les "acteurs de la sécurité".

LA PRÉVENTION SITUATIONNELLE

La prévention situationnelle, comme sa définition, n'a pas de recoins, de fragilité, elle est bloc, évidence imposée: qu'on la retourne dans tous les sens ou qu'on prenne des éléments à droite à gauche toujours le même bloc se forme. La prévention situationnelle est le dispositif qui permet qu'une situation n'arrive pas, en l'occurrence, une situation d'insécurité. En fait, prévenir (voir venir et empêcher) toute situation d'arriver. Ceci simplement en agissant sur la structure même du bâti des villes, sur l'organisation sociale des espaces urbains, publics et privés. Elle est aussi appelée "sécurité passive": c'est une "conception de la prévention" basée sur le "traitement de l'environnement", visant à "favoriser l'appropriation de l'espace" pour assurer son "contrôle social naturel". L'idéal fantasmatique d'une sociabilité lisse, sans accroche, dans laquelle on n'entretient que le minimum de rapport avec l'altérité incarnée dans "les autres", dans laquelle tout le monde peut se reconnaître puisque impersonnelle, et où on peut se perdre à force de ne pas y trouver de sens.

Concrètement, il s'agit de penser l'insécurité comme un tout, dont tout peut en être et en être facteur, chaque élément devenant ainsi, après avoir été une part du problème une part de la solution, aussi bien matériel qu'humain, technologique ou social; il s'agit d'habiter dans des prisons, et de réveiller le maton justicier qui sommeille en chacun de nous. Ceci avec un sourire épanoui, comme dans la pub pour cette vie-là, celle du dentifrice blanchisseur et de la bonne ambiance pendant les soldes. Concrètement, il s'agit surtout de ne rien laisser au hasard. La prévention situationnelle porte sur les conditions matérielles et les circonstances dans lesquelles un délit pourrait être commis. Pourrait être. Mais ON dispose de chiffres, de tableaux de statistiques et de relevés comportementaux qui démontrent qu'on a jamais assez raison de se méfier de ce qui pourrait arriver. De tsunami point, mais de tags; de tempêtes pas plus mais de crottes de chien et d'injures, de déstabilisation des propriétaires et des argentés.

Une fois qu'on a eu dit que les grands ensembles pouvaient être facteurs d'insécurité, de par leur forme même, leur tristesse suintante, grise à leur horizon malade et leur ennui traîné dans les escaliers, ce qui permettait de charger la barque de leurs habitants, ON a répété à l'envi: "Vous voyez, ce n'est pas de votre faute! C'est les cités!" Ainsi donc leur rébellion pouvait et devait être canalisée et évacuée en répondant mal à une question bien posée, elle. Cette société qui engendre les cités (mais aussi: exploite tout un chacun, ethnicise les luttes, médiatise les conflits qu'elle crée, rend justice en enfermant, relègue les femmes, finance l'armement total, courre d'échec en échec pour des politiques de toutes sortes, entre autres) a le ressorts de répondre: "Vos luttes sont justes, car avec l'urbanisme nous avons failli. Nous allons résoudre ce problème, et vos problèmes, avec, disparaîtront". Formidable. Comme si la ville était le seul terrain de faillite, celui seul où le conflit est manifeste, celui qui pourrait ébranler la société entière. Puisque les habitants ont, d'une certaine façon, prise sur la réalité grâce à leur façon d'être ensemble au quotidien et d'habiter et et d'occuper l'espace, et que c'est là, par des émeutes de quartier, des dégradations multiples, des messages écrits sur les murs, des drapeaux accrochés aux fenêtres, des lumières filtrant de dessous les portes, que la colère peut s'exprimer, alors simplement ON reprend ce terrain en en contrôlant la moindre parcelle, à la moindre échelle.
Ainsi, les conflits qui trouvaient leur source dans l'agonie de ce monde, nous entraînant avec lui, se manifestaient sur et dans les murs des métropoles. ON a préféré y voir que les conflits trouvaient leur source dans et sur les murs des métropoles, entraînant avec eux l'agonie de ce monde.

Il suffisait donc de trouver un nouveau concept, qui fasse mouche, un concept englobant et attirant: ON l'a formalisé en premier en Angleterre dans les années 80, sur la base de principes "testés" depuis les années 70 aux Etats-Unis et au Canada. Sa diffusion ne fut pas difficile en France. Son application légale n'est pas si facile, mais quel besoin de la loi quand on est face à un mouvement inévitable, appelé de ses voeux par la société toute entière (7 personnes sur 10 se déclarent favorable à l'augmentation de la lutte contre l'insécurité, dans un sondage de 164 personnes à la sortie d'un commissariat; et puis

Qu'est-ce qu'une bonne rue? C'est une rue dans laquelle il va y avoir, bien sûr, une circulation de ce qu'on appelle les miasmes, donc les maladies, et il va falloir gérer la rue en fonction de ce rôle nécessaire, bien que peu souhaitable de la rue. La rue, ça va être aussi ce à travers quoi on porte les marchandises, ça va être également ce le long de quoi il va y avoir des boutiques. La rue, ça va être aussi ce à travers quoi vont pouvoir passer les voleurs, éventuellement les émeutiers, etc. C'est donc toutes ces différentes fonctions de la ville, les unes positives, les autres négatives, mais c'est celles-là qu'il va falloir mettre en place dans l'aménagement. Enfin, le quatrième point important, c'est qu'on va travailler sur l'avenir, c'est-à-dire que la ville ne va pas être conçue ni aménagée en fonction d'une perception statique qui assurerait dans l'instant la perfection de la fonction, mais elle va s'ouvrir sur un avenir non exactement contrôlé ni contrôlable, non exactement mesuré ni mesurable, et le bon aménagement de la ville, ça va être précisément: tenir compte de ce qui peut se passer.

Michel Foucault, Sécurité, territoire, population
(cours au collège de france, 11 janvier 1978)

Article 7

Pour la sécurité de tous, il convient que l'espace public soit intégralement surveillé. Là où le contrôle demeure imparfait, la foule est invitée à réprimer en son sein tout comportement contraire à la dignitén humaine. Tout rassemblement anonyme, toute conduite anormale devront donc être signalés aux patrouilles de l'Action Préventive de Proximité (A.P.P.). Dénoncer les agents du Parti Imaginaire parmi nous, c'est un devoir citoyen, c'est agir pour leur bien, et pour le bien de tous.

Article 8

L'espace public est un espace neutre, c'est-à-dire que toute manifestation d'existence singulière y représente une atteinte à l'intégrité d'autrui. Tout sera désormais mis en oeuvre, mobilier urbain, décors adéquats, Contrôle Continu (C.C.), pour rendre impossibles de telles manifestations, dont on sait quelles intolérables nuisances elles occasionnent à nos concitoyens.

Article 9

Nous remercions l'ensemble de ceux qui, par leur comportement, ont contribué à ce que l'énoncé de ces principes aille de soi.

Article 10

RIEN NE DOIT PLUS ARRIVER.

Le Pen a failli être président, ça veut bien dire quelque chose.)

LES GENS/LES MATONS

Organisation des habitants pour relever systématiquement les dysfonctionnements (pannes d'ascenseur, pannes de courant, absence du gardien, nettoyage mal fait...) et les dégradations (boîtes aux lettres et portes cassées, graffitis, affiches et affichettes, poubelles retournées ou brûlées...);
présence de chiens de garde dans l'équipe de gardiennage;
organisation des flux humains pour que la fréquentation de l'espace joue un rôle de dissuasion (s'arranger pour que les riches croisent des riches, ce qui les rassurera);
favoriser des espaces utilisables par les gens, y développer des activités (festival dans un jardin public, pelouse sur laquelle on peut marcher, théâtre de rue conventionné...). On peut même lire: "en augmentant le confort, l'accueil, la convivialité, on améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment d'insécurité". La convivialité créée par l'urbanisme n'a d'autre fin que réduire le sentiment d'insécurité. On dit ainsi aux gens: "vivez en-deçà, toujours en deçà de ce que vous pouvez. L'épanouissement non, la réduction du sentiment d'insécurité oui";
délation entre voisins facilitée et favorisée par le contact soutenu avec la police de proximité, par les dispositions des contrats locaux de sécurité, et par la récompense sociale permanente de n'importe quelle action en tant que citoyen/citoyenne...

LEURS OUTILS/LES CLES

Mise en place de gardiennage, allant le plus souvent de paire avec des dispositifs de vidéosurveillance (filmant les entrées, cours, parkings, halls, avec des caméras étanches et motorisées permettant de suivre les individus, effectuer des zooms, filmer de nuit...), ainsi que l'installation de clôtures, grilles et portes adaptées contre l'intrusion d'individus quels qu'ils soient, étrangers à la copropriété ou à la résidence;
installation de grilles autour des terrains de sport et de jeux, fermés au moins la nuit;
systèmes de fermeture de plus en plus sophistiqués, allant de la simple serrure à la clef magnétique, du digicode lumineux à l'interphone numérique, actionnables à distance s'il le faut;
mise en place d'horodateurs à carte à puce, contenant toutes les informations sur la voiture et sa proprié-

taire, ses allées et venues, facilitant le stationnement payant et évitant surtout aux pauvres de récupérer les pièces dans les horodateurs; systèmes antivol et dispositifs d'alertes des véhicules automobiles, des locaux à poubelles, des locaux à vélo, des loges de gardien, du central de gardiennage, émettant un signal sonore sur place et relayé au commissariat le plus proche éventuellement...

LEURS MAISONS/LES PRISONS
Architecture des nouveaux bâtis pensée en amont du projet de construction dans le sens de la prévention situationnelle: une bonne visibilité pour l'ensemble des habitants ou usagers, sans angles morts ni endroits cachés, avec un grand dégagement visuel;
la notion de territorialité permet de décrire un sentiment d'appartenance à un espace, ceci étant rendu possible par une "lisibilité" de cet espace, intérieur et extérieur définis, entrée et sortie canalisées, public et privé délimités...
un éclairage adapté (sans pénombre et sans discontinuité entre le jour et la nuit), un aménagement paysager adapté (des buissons trop petits pour s'y cacher), une signalétique donnant une identité particulière à un espace, de la végétation pour son caractère apaisant, un mobilier urbain moderne ne favorisant pas le squattage par des étrangers;
équipements matériels fixes (caméras, grilles, etc.) intégrés à l'aménagement architectural et équipements matériels fixés (dans le sens de très bien fixés) au sol ou aux murs pour ne pas pouvoir servir de projectile ou de barricade, tels que les bancs, poubelles, jeux pour enfants, tables de ping-pong en ciment, etc...

Mais de quoi avons nous peur? De quoi devons-nous nous protéger?
Je ne vois que le déplacement dans un ailleurs qui existera toujours des échanges de toutes sortes (deals et amourettes), les incivilités se modifiant comme les insectes face à de nouveaux insecticides. Il y aura toujours cette intelligence de frapper là où ça fait mal, l'urbanisme n'y pourra rien.
La prévention situationnelle veut dire: pas d'amour, pas de secrets, pas de cabanes. Elle veut aussi dire: tuer la vie où elle existe encore, en un mot les conditions de l'insurrection.



Article 4

A chaque enfant est assigné un adulte-référent. Cet adulte est responsable devant la Loi du comportement de l'enfant qui lui est attribué. En raison de leur formation psycho-sociale encore incomplète, et dans l'intérêt même de leur développement, les enfants n'ont pas lieu de jouer dans l'espace public hors de la surveillance de leurs adultes-référents. En tout état de cause, les enfants se classent en deux groupes : les hypercinétiques, qui reçoivent de la Ritaline, et les hypocinétiques, qu'il convient de placer sous Prozac.

Article 5

Dans un souci de préservation du paysage et de respect de l'ambiance sociale, il paraît souhaitable que les corps non conformes aux normes esthético-sanitaires en vigueur, publiées quotidiennement dans la presse nationale, s'abstiennent de circuler dans les lieux publics entre neuf heures et vingt heures trente. Durant cette tranche horaire, les mendiants seront en revanche tolérés aux heures de plus forte affluence, où ils participent à l'édification de tous, par l'exemple repoussant qu'ils constituent.

Article 6

Le but de la vie est le bonheur. Le bonheur est une donnée objective qui se mesure en quantités exactes. Or chacun le sait de nos jours : là où règne la transparence, règne le bonheur ; ce qui ne cherche pas à se montrer cherche seulement, par là, à se cacher ; et tout ce qui cherche à se cacher doit être tenu pour suspect. Il est par conséquent du devoir d'ingérence du Biopouvoir de faire disparaître toute opacité de votre vie. Le Biopouvoir veut votre bonheur. S'il le faut, il le voudra contre vous.

DERNIER AVERTISSEMENT AU PARTI IMAGINAIRE

concernant l'espace public

Article Premier

La destination de l'espace public est l'échange et la circulation des marchandises. Comme toutes les autres marchandises, les hommes s'y déplacent librement.

Article 2

L'espace public est l'espace qui n'appartient à personne. Ce qui n'appartient à personne appartient à l'Etat. L'Etat concède à la sémiocratie marchande l'occupation de l'espace susdit.

Article 3

Les bureaux sont faits pour travailler. La plage est faite pour bronzer. Ceux qui veulent s'amuser vont de leur plein gré dans les espaces de loisir, discothèques et autres luna-parks aménagés à cet effet. Dans la bibliothèque, il y a les livres. Dans les hospices, il y a les vieux. Dans les pavillons, il y a les familles. La vie est faite de moments détachables. Chaque moment a sa place. Tout est en ordre. Nul ne s'en plaint.

Article 3 bis

Le désordre aussi a sa fonction spéciale. Il rentre dans l'Intégrale, à l'emplacement prévu pour les évènements imprévus. Pour le bien-être de tous, les citoyens sont invités à se trouver sur la voie publique lors des fêtes organisées à leur attention, à intervalles réguliers, par les services du Ministère de l'Intérieur et de la Culture. Nos agents d'ambiance sont là pour vous servir. Il n'est pas interdit d'être aimable avec eux, même si vous êtes en règle.



le chuchottement recommence

Jean-Pierre Garnier démonte les stratagèmes politiques qui rendent la ville cause et solution de tous les maux, et la démocratie policière le seul horizon, ce qui permet de focaliser l'attention sur la "dure réalité urbaine", et non plus sur les problèmes causés par la société techno-capitaliste - de mauvaises réponses à une question mal posée.

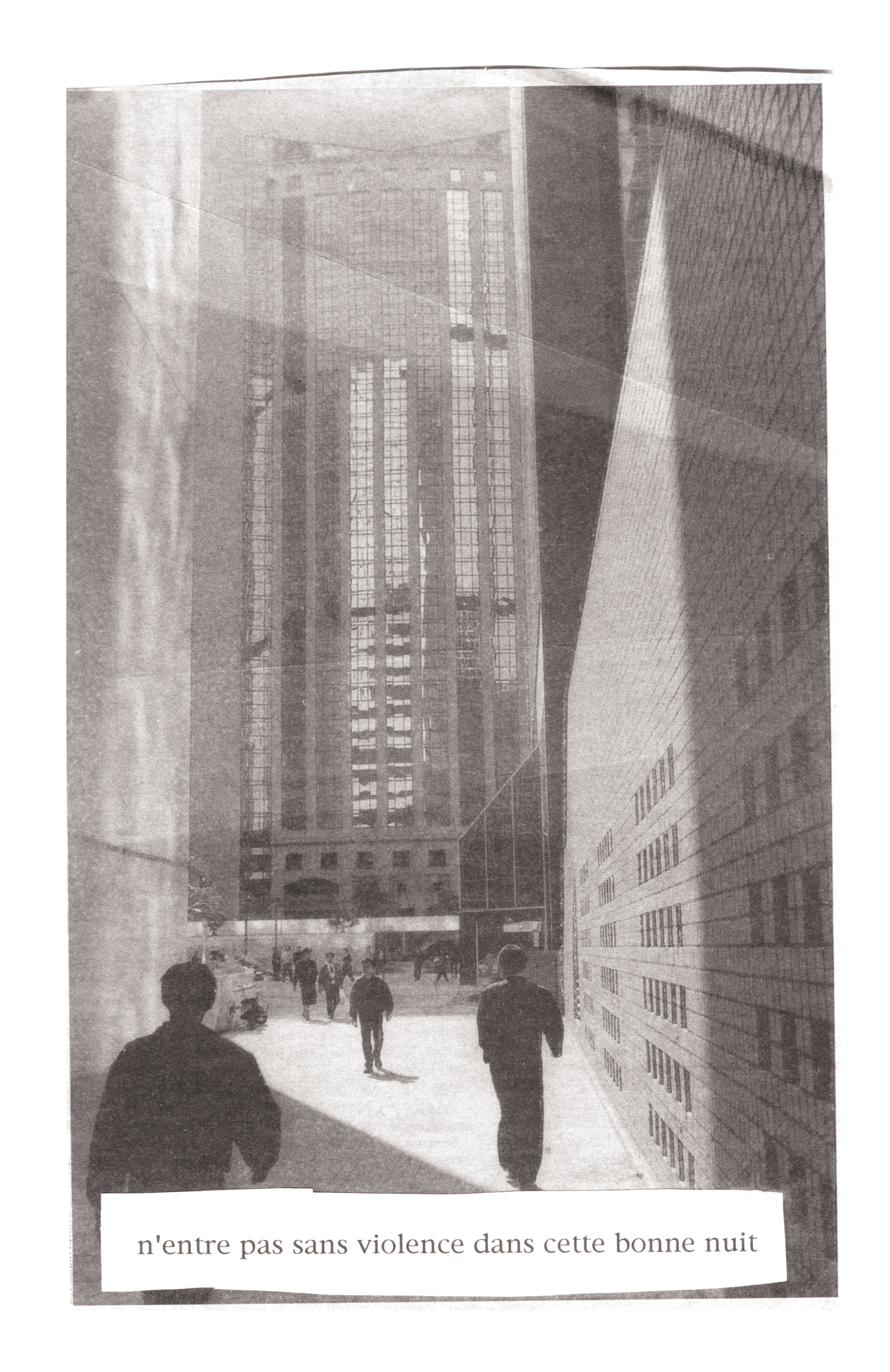
" URBANISER " POUR DÉPOLITISER
La rhétorique du spatialisme et du localisme

Jean-Pierre Garnier

" Tant que la misère est rangée quelque part, ça arrange beaucoup de monde. Le problème, c'est qu'au bout d'un moment, ça déborde. "
Jean-Louis Borloo, ministre de la ville

La "politique de la ville" porte bien mal son nom. Du moins si l'on entend par politique un champ et des pratiques qui ont partie liée avec la division et le conflit. Non pas que l'une et l'autre soit absents des préoccupations qui ont à l'origine de la dite politique. Bien au contraire, puisque sa raison d'être majeure, aussi inavouée soit-elle dans sa présentation officielle, est précisément de chercher coûte que coûte à neutraliser le conflit et à nier la division. Pour ce faire, il suffira de qualifier d'" urbaine " la question posée. Et de circonscrire à "la ville" les réponses qui lui seront apportées.

Cette question est celle de la (ou des) "violence(s)" et de "l'insécurité" qu'elle(s) engendre(ent). Mais pas n'importe lesquelles. On ne parlera guère, sinon sur le mode allusif, des violences d'ordre économique, institutionnel ou symbolique infligées aux couches populaires dans une société de plus en plus inégalitaire, pas plus que l'insécurité qui en résulte pour elles au plan matériel (professionnel, résidentiel, sanitaire, alimentaire...), mais aussi psychologique et exitentiel. Cette violence sociale s'aggrave, pour les générations issues de l'immigration, des vexations racistes en tout genre (discri-



conception sécuritaire de la ville, il faut opposer le développement de la démocratie de contrôle de l'action publique et la participation citoyenne à la gestion de la cité.

La réappropraition de la gestion de la ville et de ses espaces par les habitants voilà la réponse moderne à la crise des quartiers. Voici quelques temps, Jodelle Bourdet dans un article du Monde disait : "ce dont souffrent les quartiers difficiles et les banlieues populaires, c'est d'un déficit de participation sociale et politique". Il est possible de combler ce déficit : une véritable co-élaboration des projets et des actions est aujourd'hui une nécessité largement reconnue. Les problèmes de services publics de proximité, de l'emploi, de l'espace public, de la culture, de la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion, de l'habitat, doivent être étudiés en partant du sujet, c'est à dire avec les personnes concernées.
Il est nécessaire de mettre en relation directe les habitants avec les professionnels de l'urbanisme, de l'action publique, de l'architecture et du paysage. Il faut mettre tout le monde en confiance en libérant la parole. Les projets doivent être l'occasion d'une ré-appropriation des quartiers et de la ville par les habitants. La transparence des budgets publics, l'élaboration des priorités avec les citoyens, la possibilité pour toutes et tous de devenir les acteurs de la gestion de leur ville sont les questions incontournables si on veut vraiment construire la cohésion sociale moderne.

Une autre ville que la ville sécuritaire est possible : celle des expériences partagées, celle ou l'autre n'est pas un danger mais un partenaire, celle ou les différences n'opposent pas mais sont l'occasion de construire une culture plus universelle.

mination à l'embauche ou dans l'accès au logement, "contrôles d'identité" à répétition, jugements iniques dans les tribunaux, etc.) suscitées par leur "faciès" ou leur nom.

Seules seront retenues par les garants de l'ordre supposé républicain, des violences que l'on aura eu vite fait de dénommer "urbaines", sous prétexte que les phénomènes désignés sous ce label prennent le plus souvent place en ville — comment en serait-il autrement dans un pays largement urbanisé? — et, plus spécifiquement, dans les espaces publics urbains.

À défaut de résoudre un problème, on peut toujours "réguler" sa non solution. Tel est précisément le cas face à des actes et des comportements nés, d'une part, de la précarisation, la paupérisation et la marginalisation de masse engendrées par la "libéralisation" du capitalisme, et, d'autre part, de l'absence d'alternative politique — à ne pas confondre avec l'alternance politicienne — susceptible d'enrayer sinon d'inverser ces tendances. Plutôt que d'admettre le caractère social — au sens où un "problème de société" peut renvoyer à un modèle de société on eût pu envisager qu'il fasse lui-même problème — et mondial des déterminants à l'origine des faits classés dans la rubrique "violences urbaines", et agir en conséquence, on opérera en prenant le "territoire" comme cadre de réflexion et d'action. Pour s'imposer, la "politique de la ville" élaborée dans ce cadre empruntera à deux régistres idéologiques complémentaires : le spatialisme et le localisme.

Le spatialisme postule un rapport causal direct entre formes spatiales et pratiques sociales, ce qui permet de transmuer des problèmes propres à un certain type de société en problèmes dus à en certain type d'espace, comme si le "cadre de vie" produisait et, donc, expliquait en grande partie les manières (bonnes ou mauvaises) de vivre. Ainsi imputera t-on la dégradation de la situation dans les cités de HLM à partir du milieu des années 70 à la configuration du bâti : d'"aliénants" durant les Trente Glorieuses, les grands ensembles vont devenir "criminogènes", lorsque surviendra la "crise", suivie des "mutations" provoquées par la "modernisation" et la "globalisalisation" de l'économie, façon de ne pas appeler par son nom un capitalisme en pleine restructuration.

Il en découle que les solutions seront, elles-aussi, spatiales, c'est-

à-dire architecturales et urbanistiques : opérations "Habitat et vie sociale" sous Valéry Giscard d'Estaing, "Banlieues 89" sous François Mitterrand, "renouvellement urbain" avec Lionel Jospin et, maintenant, "rénovation du logement social" annoncée par le nouveau ministre de la ville, Jean-Louis Borloo. Mais les "réhabilitations" et autres "requalifications de l'espace habité" ont rapidement montré les limites de leurs efficacité. Les efforts accomplis pour le rendre plus accueillant n'ont pas rendu ses jeunes habitants plus conciliants. Malgré les milliards investis dans la "reconstruction des banlieues", la "pacification" des quartiers "difficiles" se fait toujours attendre. Et cela d'autant plus que les fauteurs de troubles parqués dans ces zones de relégation multiplient les incursions dans les beaux quartiers.

Aussi l'intervention sur le bâti prend-elle, depuis peu, un tour de plus en plus disciplinaire avec la mise en œuvre d'une architecture dite de "prévention situationnelle". Elle vise, selon ses promoteurs, à "aménager les lieux pour prévenir le crime", c'est-à-dire à les "sécuriser" pour que les nouveaux barbares ne s'y sentent plus en terrain conquis. Le spatialisme atteindra son apogée — et le sommet du ridicule — avec la destruction systématique des tours et des barres, "terreau de l'insécurité, de l'incivisme et du repli sur soi", selon le diagnostic d'une ministre "socialiste" du logement. Autrement dit, les problèmes disparaîtraient avec la disparition des bâtiments.
Face à la violence urbaine, une seule solution: la démolition!

Cette relation postulée de cause à effet entre espace et société évacue les rapports de domination qui, non seulement, structurent l'un comme l'autre, mais pèsent même sur les influences réciproques de l'un — ou l'une — sur l'autre. Le "pouvoir des lieux", que l'on ne serait évidemment nier, n'a de sens, en effet, que rapporté au pouvoir que tel ou tel groupe, classe ou catégorie d'agents sociaux exerce sur une autre. En ce sens, le spatialisme évacue la politique, c'est-à-dire les contradictions, les antagonismes et les conflits entre dominants et dominés, pour la rabattre sur le politique, c'est-à-dire l'étatique : en l'occurrence, le contrôle de certains espaces jugés "pathogènes" par les pouvoirs publics.
Complément du spatialisme, le localisme, quant à lui, consiste à formuler, étudier et traiter les problèmes là où ils se manifestent, ce qui revient à

Les temps ont changé: Georges Brassens chantait les bancs publics, les grands escaliers étaient prisés par les artistes, les traboules étaient les trajets secrets préférés des habitants. Aujourd'hui, les espace publics sont placés sous le coûteux contrôle de la vidéosurveillance. Les bancs et les kiosques sont remplacés par le mobilier urbain et la signalétique destinée à canaliser les flux et à les orienter vers les lieux de consommation. Et tout cela se précise. Le projet de loi d'orientation pour la prévention de la délinquance est en cours de finalisation. Il devrait être suivi d'un décret d'application permettant la mise en œuvre d'études préalables de sûreté dans les projets d'urbanisme (des bureaux d'études spécialisés existent déjà). Cette loi devrait aussi comporter des incitations fiscales aux propriétaires afin qu'ils effectuent des travaux portant sur la sécurité.

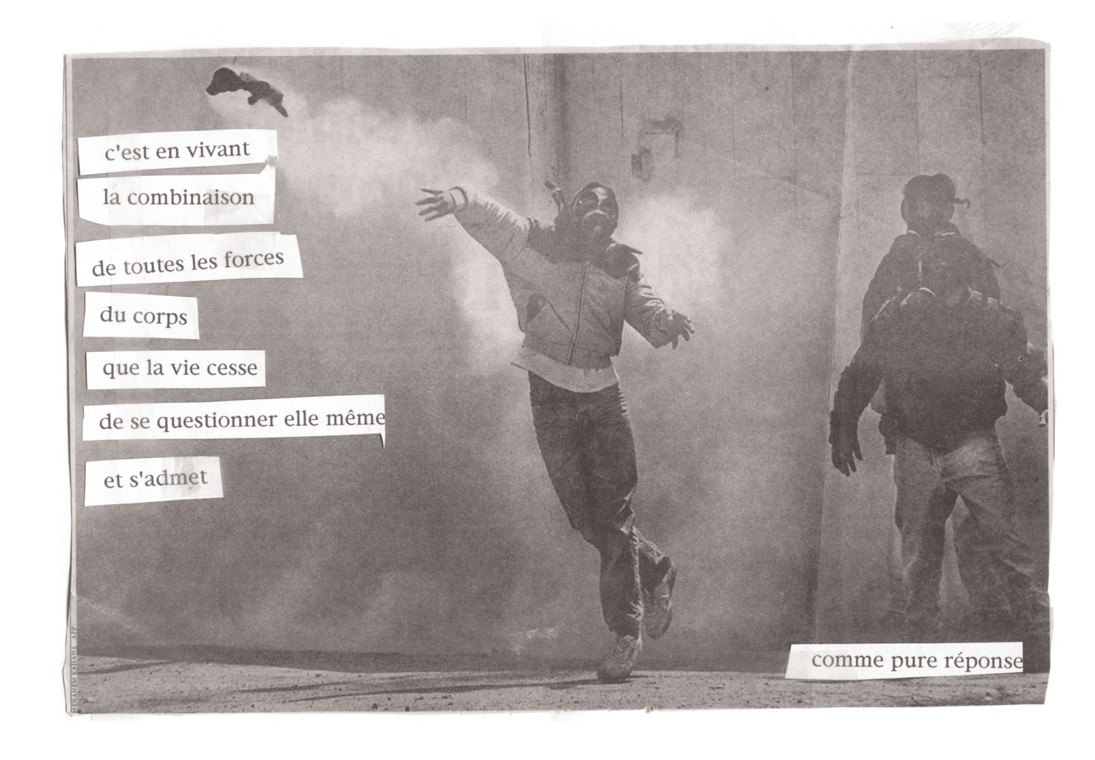
Plus, le processus de normalisation européenne "prévention de la malveillance" s'est étendu à l'urbanisme. Ce projet de pré-norme est d'ailleurs fortement critiqué par le Conseil National de l'Habitat. Selon le Conseil, ce projet "comporte des éléments inacceptables de stigmatisation sociale en considérant, par exemple, le statut locatif comme un facteur d'insécurité". En France, les réticences vis-à-vis de ce discours se sont malheureusement atténuées depuis 2002. Mais de nombreux professionnels de l'urbanisme rejettent toujours fermement cette approche réactionnaire des problèmes de la ville. Beaucoup la considèrent comme dangereuse car porteuse d'un projet de "fragmentation spatiale qui ne pourra aboutir qu'à plus de fragmentation sociale".
Ils ont 10 fois raison. Il ne faut pas laisser ce processus de contrôle social et de normalisation de notre espace prendre le dessus. Cette notion "d'espace défendable" est porteuse de dangers lourds car elle renforce tous les réflexes d'exclusion. On ne résoudra pas le sous emploi, la crise de l'école, les problèmes globaux de la société par l'urbanisme sécuritaire. A cette conception de la vie qui considère fondamentalement "l'autre" comme un indésirable, comme un danger, il faut opposer la volonté citoyenne de vivre ensemble, de construire ensemble les projets de quartiers, les projets de la ville. A cette inquiétante

CONTRE LES NOUVELLES TENDANCES DE L'URBANISME SÉCURITAIRE: LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA GESTION DE LA CITÉ.

Raymond Vasselon, mai 2004

La sûreté avance à grand pas dans l'approche des problèmes de la ville. Les projets d'urbanisme, la conception des espaces publics intègrent de plus en plus la vision sécuritaire de la société.
Cette tendance, qui consiste à aborder la question de l'espace urbain sous l'angle de la surveillance des comportements de délinquance et de leur traitement est issue de la théorie anglo-saxonne appelée "prévention situationnelle". L'objectif de cette théorie est de créer un "espace défendable".

D'un point de vue pratique, cela se traduit tantôt par des propositions d'aménagement préventives ou dissuasives, tantôt par des dispositions répressives. Souvent, les deux sont combinées.
Ainsi, on condamnera l'accès aux caves, on supprimera les halls à doubles entrées, on supprimera les angles morts dans les espaces publics. On évitera les lieux rendus obscurs par l'ombre portée des arbres et donc propices aux embuscades. On évacue les bancs publics trop souvent confisqués par les SDF.
Mais on optera aussi pour des solutions de voiries qui facilitent l'intervention des gardiens de l'ordre, l'accessibilité des forces de l'ordre. Pour cela, on éliminera bien sur tous les dispositifs facilitant la fuite des voyous telles que les traboules, les passages couverts et les escaliers qui font tourner les courses poursuites à l'avantage des jeunes délinquants.
Certains espaces publics sont déjà fermés aux heures où des groupes suspects commencent à investir les rues.



confondre problèmes dans la ville et problèmes de la ville. Sous cet angle, la "politique de la ville" peut se définir comme une entreprise de maintenance locale des conflits, une tentative toujours recommencées pour gérer sur place les turbulences sociales, alors que la situation "sur le terrain" trouve son principe tout à fait "ailleurs".

Placé sous le signe de la "proximité", ce traitement in situ "au plus près de la population", selon la formule consacrée, ne s'en tient qu'aux facteurs et aux solutions qui sont "à portée de la main". Or, ce primat accordé aux causes "locales" permet de maintenir le black out sur les causes délocalisées : structures, logiques, mécanismes, processus qui opèrent à l'échelle nationale et, de plus en plus, planétaire. Le "nouvel ordre mondial" du capital a, en effet, un corrollaire : la nécessité pour les autorités d'intaurer un nouvel ordre local pour juguler "sur le terrain" les désordres sociaux engendrés par cet ordre lointain.

Outre la mise entre parenthèses de la dynamique globale et maintenant "globalisée" du mode de production capitaliste, le localisme conforte la vision concordataire, déjà véhiculée par le spatialisme, d'une "Cité" réconciliée sous le signe de l'"urbanité". Les causes locales, en effet, sont aussi, si l'on prend ce terme dans sa seconde acception, des causes à défendre. Or, elles auraient pour vertu de rassembler — refrain : "la lutte contre l'insécurité urbaine est l'affaire de tous les citadins" — au lieu de diviser. Bref, des causes "citoyennes", c'est-à-dire "apolitiques". D'où le consensus dont bénéficie la "politique de la ville". Si ses modalités fournissent encore matière à débats, le plus souvent "techniques", sa finalité fait l'unanimité : la police de la ville.

Sous prétexte de faire face à la "violence urbaine", ce que l'on s'échine à mettre en place, sous couvert de "politique de la ville", est un ensemble de dispositifs destinés à éliminer toute figure de la dissidence. Par le biais de la lutte menée contre l'insécurité urbaine, et, en particulier contre les "conduites à risques" des jeunes habitants des quartiers populaires, on cherche à imposer l'image d'un monde où tout antagonisme serait susceptible d'être désamorcé pour peu qu'il fasse l'objet d'un "traitement" approprié.

Face à des jeunes gens qui rechignent à intégrer la salariat précaire auquel la plupart d'entre eux sont voués, c'est-à-dire à subir à leur tour l'insécurité économique et sociale où se débattent déjà leurs parents, les élites de gauche essaient maintenenant de dresser les seconds contre les premiers en érigeant la "sécurité", dans sa version policière, en "deuxième priorité" de l'action gouvernementale. Si ce n'est en première, "péril terroriste" aidant. Ainsi le " droit à la sécurité " sera t-il mis en avant pour faire oublier le démantèlement continu des droits sociaux et, bientôt, de droits civils fondamentaux, si l'on en juge par le contenu liberticide de l'effarante loi sur la "sécurité quotidienne". Il est vrai qu'il est plus facile de "lutter contre la violence urbaine" que de poursuivre le combat qui avait longtemps fondé l'identité de la gauche, en France et ailleurs : celui contre les inégalités.

"La ville" va se trouver ainsi instituée comme laboratoire d'une pratique du déni de la mésentente et du différend, dont le propre est d'activer un modèle général liquidateur de toute dimension politique des révol-



des de travail et d'organisation. La police de proximité est, par nature, territorialisée: chaque fonctionnaire exerce son activité et sa responsabilité sur un territoire déterminé (un quartier, une rue, un îlot).

Une police présente sur la voie publique

La présence de la police sur la voie publique est une demande ancienne, insistante et légitime de nos concitoyens et de leurs élus. Cette demande est particulièrement justifiée quand elle s'exprime dans des quartiers ou des lieux où l'absence de gardiens de la paix nourrit le sentiment d'insécurité.
La présence régulière et continue sur la voie publique, y compris et surtout aux heures où les risques d'agression sont les plus manifestes, a une double fonction. Elle permet d'une part aux policiers d'entretenir ce contact permanent avec la population, condition d'une bonne connaissance réciproque et source de confiance mutuelle. Elle assure d'autre part la dissuasion, qui est le commencement de la sagesse. D'où l'importance de l'îlotage, auquel la police de proximité est loin de se résumer, mais qui en constitue un moyen d'action essentiel. Cependant, la présence de la police sur le terrain ne se limite pas à celle des îlotiers. Des unités d'intervention, des unités spécialisées, des CRS peuvent aussi y contribuer.

tes sociales. Et cela d'autant plus aisément, que faute de perspectives, c'est-à-dire d'espace politique où se déployer et de voie politique où s'engager, ces révoltes sont le plus souvent amenées à emprunter le chemin de la déliquance. Une criminalisation de fait qui ne peut que légitimer la criminalisation idéologique dont la rébellion et la résistance font a priori l'objet.

Cette "écologie de la peur" sert aussi à légitimer une conception pan-policière de la "gouvernance urbaine" où la "démocratie locale", invoquée pour obtenir la "participation" ou l'"implication citoyenne" des habitants, c'est-à-dire leur collaboration avec les forces de l'ordre fonctionnera comme alibi. Sans doute la politique dite "de la ville" n'a t-elle jamais eu qu'une cible : certains habitants de certaines parties de la ville. Mais les médecines douces (caritativo-assistentielles, urbanistico-architecturales, ludico-culturelles...) utilisées pour guérir "le malaise des cités" ont été jusqu'ici inopérantes. Autant dire que le mot "cible" est désormais à prendre au pied de la lettre. Place, donc, à la thérapie de choc judiciaire et policière. Et, peut-être militaire, demain, comme le laissent prévoir les vigipirateries d'aujourd'hui.

Émergeant du brouillard conceptuel diffusé à satiété par une cohorte de penseurs à gages parés des plumes de la scientificité, l'enjeu réel de la focalisation de l'attention sur les "violences urbaines" et de leur dramatisation médiatique commence à se dessiner. Aux prises avec une forme nouvelle de conflictualité sociale, les Princes qui nous gouvernent, toutes obédiences politiciennes confondues, s'évertuent, avec l'aide de leurs conseillers-experts, à en empêcher toute saisie politique au profit d'une approche sécuritaire où la victime et le coupable (d'une agression, d'une déprédation, d'une incivilité, de l'insécurité en général) vont se susbtituer au sujet politique. À moins d'appeler "citoyen", ce citadin apeuré et délateur enrôlé par des élus locaux bien intentionnés dans la "coproduction de sécurité", en partenariat avec le juge et le policier. Grâce à cet agent bénévole et zélé des finalités de l'État, la société civile pourra se convertir — terme à prendre également avec se connotation religieuse — en une société véritablement civique où le pouvoir exécutif aura fait, en quelque sorte, le plein de ses exécutants pour traiter ce qui "déborde"...





L'Etat aura toujours besoin d'une police d'ordre. Aussi bien la police de proximité n'est-elle pas la fin de la police d'ordre; elle est une réorientation des services de la sécurité publique, pour lutter plus efficacement contre les formes nouvelles de l'insécurité et mieux répondre aux attentes des Français.

Une police qui travaille en coopération avec tous les acteurs de la sécurité

Responsabilité essentielle du chef de circonscription, l'établissement de relations entre la police et la vie de la cité est au fondement de la police de proximité.
Le contrat local de sécurité est, par excellence, le cadre de la police de proximité. C'est par lui que s'organise l'ensemble de ses relations avec son territoire et les autres acteurs de la sécurité.
Dans l'élaboration du diagnostic local de sécurité, la police apporte sa connaissance fine de la délinquance, de ses acteurs et de leurs cibles, de ses façons de procéder et des dispositifs de prévention efficaces. En retour, elle bénéficie des apports de chaque acteur local, observateurs d'incivilités et d'actes délictueux, destinataires de doléances dont la police n'est pas toujours informée: maires, bailleurs, gardiens d'immeubles, organismes sociaux, éducateurs spécialisés, chefs d'établissement scolaire, commerçants, transporteurs.
Dans le même mouvement, en définissant objectifs, moyens à déployer, calendriers d'intervention, les services de police se donnent les capacités d'évaluer les résultats de leur propre action, c'est-à-dire de leur contribution à une politique d'ensemble. Ils ne se bornent plus à enregistrer les résultats de l'action ou de l'inaction d'autrui. Le contrat local de sécurité est un outil puissant pour dynamiser l'action policière, en substituant des initiatives concertées à la seule réaction aux événements et aux sollicitations extérieures.
Chaque territoire ou secteur doit connaître les dispositions du contrat local de sécurité qui le concerne.

Responsabiliser les fonctionnaires sur un territoire déterminé

Le rôle central du policier de proximité, sa capacité d'initiative à laquelle on fait appel, la communication qu'il lui faut établir avec le public, tout cela doit conduire à introduire, dans la police nationale, de nouvelles métho-

Extraits de:

LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLICE DE PROXIMITÉ DANS LES SERVICES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

par le ministère de l'Intérieur (si, si)

La priorité donnée à la police de proximité apparaît aujourd'hui indispensable pour répondre aux attentes de nos concitoyens. C'est ainsi qu'on parviendra à prévenir et à réprimer la petite délinquance de masse dans les quartiers où elle s'avère être la principale source de l'insécurité. Elle entraînera une transformation des modes d'organisation et de fonctionnement des services de la sécurité publique. Elle exigera des personnels, déjà amplement sollicités, des efforts soutenus, à commencer par ceux qu'il faut fournir dans toute adaptation à des tâches nouvelles. Elle est aussi le gage de la réussite et, partant, de la satisfaction des personnels eux-mêmes autant que du public qu'ils servent.

Pourquoi cette conception nouvelle?

Parce que, aujourd'hui, dans nos villes, les formes de l'insécurité ont changé. Nous n'avons plus affaire, comme dans les années 1950 et 60, à des manifestations de masse qui, en dégénérant, pouvaient mettre en danger les institutions de la République, ni à des grèves à tendance insurrectionnelle. Si l'on excepte la menace terroriste, toujours présente, l'ordre public, qui est un bien commun, dont la sauvegarde est une mission essentielle de l'Etat, est ponctuellement mis en cause aujourd'hui par l'agitation médiatique de petits groupes puissamment relayés quoique très minoritaires. Mais surtout, la sécurité des Français est quotidiennement troublée par l'insulte, la menace verbale, l'agression individuelle, l'incendie d'une poubelle, d'une cave ou d'une automobile, le vol à la tire et, dans quelques cas, par le pillage collectif des boutiques et par l'émeute de quartier. Ces méfaits doivent être combattus avec des moyens adaptés.
La raison d'être de la police de proximité, c'est de répondre aux besoins de nos concitoyens, qui aspirent légitimement à la sécurité de leurs biens et de leur personne. Les changements d'organisation et de méthode de travail qu'elle implique sont dictés par cet impératif, qui est celui de tout service public. L'adoption d'une pratique professionnelle nouvelle est un enjeu capital pour l'institution policière.

L'infra-ordinaire

Georges Pérec

«Ce qui nous parle, me semble-t-il, c'est toujours l'événement, l'insolite, l'extra-ordinaire: cinq colonnes à la une, grosses manchettes (...) Il faut qu'il y ait derrière l'événement un scandale, une fissure, un danger, comme si la vie ne devait se révéler qu'à travers le spectaculaire, comme si le parlant, le significatif, était toujours anormal (...) Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire? Nous dormons notre vie d'un sommeil sans rêves. Mais où est notre vie. Où est notre corps? Où est notre espace?»

“PAS LIEU D’ÊTRE”, de Philippe Lignières
Les films du Sud, 2003

Une fille de médecin du monde fait une analyse sociologique d’un abribus, qui sert de point de rencontre, de noeud relationnel pour des SDF qui y restent toujours à proximité, leur permettant de se retrouver et d’y tisser des liens avec les autres habitants du quartier: la mairie a enlevé les bancs des abribus.

Mobilier anti-tziganes: l’entrée des parkings est équipée de portiques à hauteur limitée, des plots sont installés le long des routes et aires pour ne pas pouvoir y stationner, ou des grosses pierres (très lourdes) posées à la façon d’un joli aménagement paysager, dans le même but. Quelqu’un dit (à peu près): La mairie de Toulouse va dans le sens des gens qui aiment bien les gitans mais plus loin que chez eux, c’est à dire nulle part, car il y aura toujours quelqu’un qui voudra les voir “plus loin”.

Thierry Paquot (philosophe, drôle de bonhomme de son temps) parle de la ville: “avant”, la ville était un territoire toujours ouvert, aujourd’hui, c’est un territoire d’interdits, ce n’est plus une ville. Plus loin, il dit que l’habitabilité de la ville, elle est pour tout le monde, à tout le monde. Pour lutter explicitement contre les SDF, on enlève du confort à tous, on pénalise tous les habitantEs.

Dispositifs anti-SDF: arrosage sous les ponts, pour que les affaires de ceux qui y logent soient mouillées, arrosage des SDF eux-même en même temps que les trottoirs lors de leur nettoyage au karcher ou en camionnette, arrosage intermittent des pelouses ou, par exemple, des marches de l’atrium des halles afin qu’elles soient toujours humides pour ne pas pouvoir s’y asseoir, barres le long des jardinets avec des angles coupants pour ne pas pouvoir s’y asseoir, d’après un concept américain le niveau d’eau d’un bassin est calculé pour que la margelle soit toujours humide pour ne pas pouvoir s’y asseoir, grilles ou baies vitrées devant des halls pour y être vuE de l’intérieur pour ne pas pouvoir y stationner en toute quiétude.

Jean-Pierre Garnier (voir article “urbaniser pour dépolitiser”) parle de la normalisation de l’espace urbain, grâce à une architecture et un urbanisme de “prévention situationnelle”, d’après le concept anglais des années 70 “defensible space”. Maintenant, il y a un audit sur la sécurité avant tout projet urbanistique, c’est une obligation légale.

Un des principes de la prévention situationnelle: toujours être vuE. Donc des grandes baies vitrées, des passages ouverts, des caméras partout.



y voient l'avenir des villes européennes... D'autres redoutent une disneylandisation de l'espace public, où les habitants ne seraient que consommateurs ou spectateurs. Jamais acteurs.
«On perd la qualité fondamentale d'hospitalité de la ville, constate Nicolas Soulier, urbaniste. On a laissé s'installer un dérèglement social et on ne peut plus le déloger.» Les solutions? Il en avance quelques-unes, simples. «Faire des espaces où l'on puisse aller vers son voisin, par exemple des cours que partageraient et transformeraient ensemble tous les riverains.» En Allemagne ou aux Pays-Bas, les habitants sont encouragés à planter des fleurs autour des arbres. «Ils s'approprient ainsi l'espace public, au lieu de se le voir confisquer.» Le modèle est-il exportable? A Aulnay, dans un grand ensemble agréable, des copropriétaires ont décidé de cultiver ensemble un espace commun. L'un d'entre eux, s'estimant lésé par cette initiative, a fait un procès aux autres... Dans urbanisme, il y a aussi urbanité.

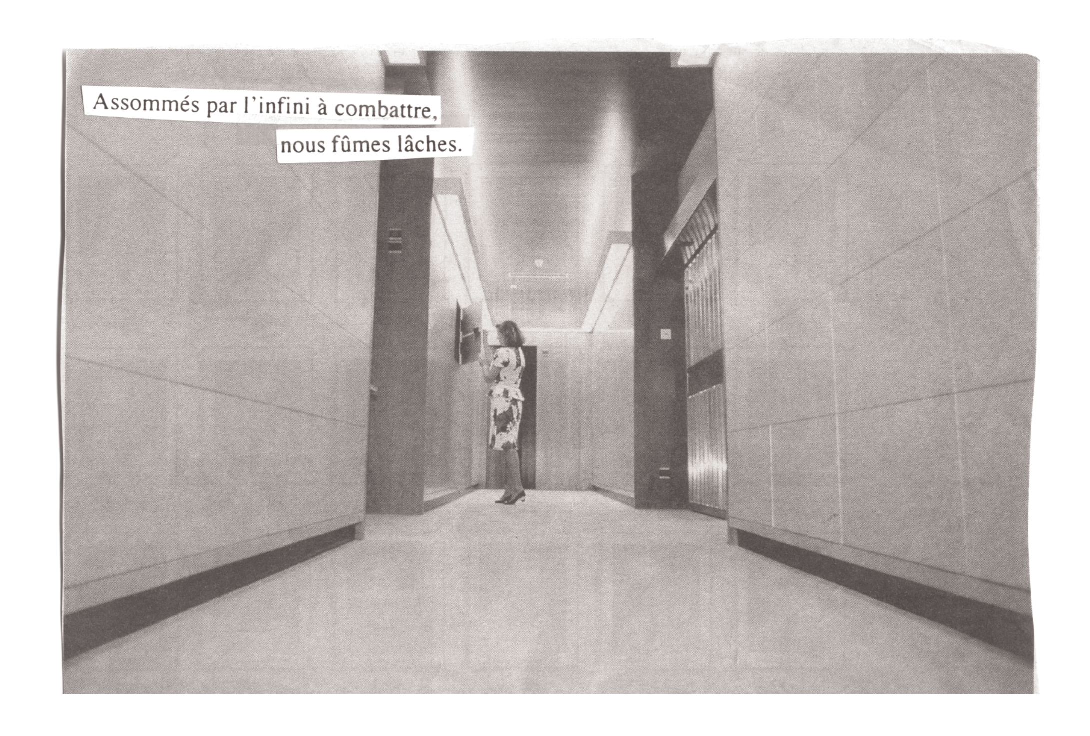
★

(1) «Le Designer et le mobilier urbain: l'assise sur les quais de métro», Paris-VIII, DEA d'urbanisme, septembre 2000.
(2) Document de Oui Dire et Light Cible pour consultation restreinte sur le réaménagement des stations du métro.
(3) In «le Panoptique», ouvrage collectif, Belfond, 1977.

Le film se passe majoritairement à Toulouse, mais Paris aussi est critiquée. On y parle du baron Haussmann qui a refait Paris, avec des voies très longues, très droites, dans le but de faire passer des charges de cavalerie et de tirer au canon pour endiguer les émeutes (la Commune a ébranlé le pouvoir, et il ne faut pas que ça recommence). Paris a été quadrillée, ses quartiers “malsains” détruits, et des casernes de gardes impériaux réparties à côté de ces grandes artères.

“L'histoire de l'architecture et de l'urbanisme” de Michel Ragon est citée.

Nicolas Soulier, urbaniste, conclut en parlant d'”avant”, comme c'était bien. Mais il ne s'agit pas de nostalgie, au contraire. Il y a une lutte à mener, il faut trouver une forme pour récupérer ce qui était bien avant.



Sans blague? Un article du Nouvel Obs reproduit intégralement dans désurbanisme? Ouais, sans blague...
c'est pas pire que d'utiliser un ordinateur, hein.

Plus dure sera la ville

Hubert Prolongeau

Les bancs publics disparaissent, les immeubles se barricadent, des «piques à humains» poussent au pied des vitrines... Lentement mais sûrement se construit autour de nous un espace public de plus en plus rude, où la volonté d'exclure les «indésirables» finit par nuire au bien de tous.

«Ici, avant, je dormais.» Il cligne des yeux puis les ferme, comme si créer la nuit aidait à dissiper ses brumes. Depuis presque vingt ans, «Papy» vit entre la gare du Nord et le métro. Il y a ses sacs, ses potes, aborde les passagers qu'il tape de quelques sous et fuit les vigiles, boit douze litres de vin par jour et dort cinq heures par nuit les bonnes nuits. Comme sur ce banc de la station Châtelet, ce banc sur lequel il a passé nombre de nuits, ce banc devenu sinon un «chez soi» du moins un repère, presque un territoire. Ce banc, il ne l'a plus. On le lui a enlevé. Qui ça? «Des enculés.» A la place, ils lui ont mis deux barres de fer. «Qu'est-ce que tu veux dormir là-dessus! On peut même pas s'asseoir.»

L'objet ainsi visé a été baptisé par la RATP «miséricorde», au terme d'une réflexion conceptuelle dont le but (à peine inavoué) était de rendre la vie difficile aux «indésirables», entendez SDF et autres parasites des transports publics. Stéphanie Boucher, auteur d'une thèse consacrée à «l'assise sur les quais de métro», constate: «La dimension esthétique véhicule une certaine dimension de l'usager» (1). Celle que dessine la RATP, qui n'a pas souhaité nous répondre, est plus remarquable par ceux qu'elle élimine que par ceux qu'elle accueille. Osons un souvenir personnel: en 1995, au cours d'une enquête, j'avais demandé à un designer de la régie ce qui avait motivé de récents changements de mobiliers. «Virer les clodos, bien sûr», me répondit-il avant que l'attachée de presse ne se précipite pour m'expliquer que, pas de l'urbanisme et de l'architecture, biaisent. «Délires d'intello, dit l'un. On pourra toujours se bécoter sur les bancs publics.» Sauf s'il n'y a plus de bancs publics... «Il faut éviter les espaces confidentiels et peu sûrs, concède un autre. La conception, héritée des années 1960, d'espaces publics indifférenciés, où plus personne ne sait vraiment où il est, ne semble plus bonne.» Chez JC Decaux, premier fournisseur de mobilier urbain, on nie que les cahiers des charges des villes renforcent la demande sécuritaire: «Tout au plus insiste-t-on sur la solidité des Abribus pour résister au vandalisme. Mais ce sont des préoccupations que nous avons toujours eues.»

La remise au pas de l'espace urbain n'est pas nouvelle. Au XIXe siècle les pharaoniques travaux du baron Haussmann avaient un double objectif: assainir la capitale et bâtir de grandes et larges avenues sur lesquelles la construction et le maintien de barricades serait aléatoire... Mais cette philosophie imprègne désormais tout projet de rénovation. Dans les logements sociaux, on supprime les coursives, les toits-terrasses. On y redessine la circulation pour éliminer les obstacles au déploiement des forces de police. Les loges de concierge sont installées au premier étage et en saillie sur la façade. Surveiller avant de punir... Déjà en 1977, Michel Foucault dans «l'Œil du pouvoir» (3) parlait de «se servir de l'aménagement de l'espace à des fins économico-politiques». «L'interdit est la négation de la ville», affirme le philosophe Thierry Paquot. De l'apparition des digicodes, première brutale ligne de démarcation entre public et privé, à la multiplication des sas d'entrée et la disparition des endroits où s'asseoir, la ville s'endurcit. «Les zones de transition entre l'espace public et l'espace privé disparaissent. On passe maintenant de l'un à l'autre», ajoute le sociologue Daniel Terrolle, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie urbaine. «Cette architecture et le côté policier qui l'accompagne ne peuvent qu'inciter à la crainte. Cela crée un climat paranoïde. La ville n'est plus qu'une coexistence d'individus basée sur la méfiance. La logique extrême en sera la création d'espaces de relégation, de logements fermés où l'on se retrouvera entre soi, parfois gardés par des vigiles», poursuit Jean-Pierre Garnier. Des quartiers entiers de Mexico ou de Bogota sont déjà bâtis sur ce modèle, les gated communities américaines aussi. Certains

presse qui met en avant l'esthétique de la nouvelle réalisation et son insertion dans le projet «Montpellier Grand Cœur». A Toulouse, le niveau de l'eau dans les fontaines a été calculé pour mouiller en permanence les margelles et empêcher que l'on s'y assoie. «Les aménagements urbains doivent être réfléchis en fonction aussi de la prévention de l'insécurité», se justifie-t-on au cabinet du préfet. A Bordeaux, la rénovation de la ville entreprise autour du tramway joue la carte du minéral plus que du convivial: place Pey-Berland, les bancs sont en granit, inconfortables et sans dossier; place de la Victoire, où une pelouse accueillait étudiants et parfois manifestants, il n'y a plus que des pavés.
Gilles Paté et Stéphane Argillet, artistes plasticiens, se sont voués à dénoncer cette radicalisation. «L'espace de la rue devient d'une violence absolue, accuse le premier. Cela va plus loin que la simple volonté d'expulsion du SDF. Cela touche au rapport du citoyen à l'espace public.» Tout aménagement prévu pour mettre dehors l'indésirable finit un jour ou l'autre par nuire à tout le monde. C'est souvent un premier pas vers le tout-sécuritaire, la multiplication des caméras de surveillance, les arrêtés antimendicité...
«Cette architecture qui se protège est connue au Etats-Unis, où elle sévit depuis les années 1970, sous le nom de defensible space, explique le sociologue Jean-Pierre Garnier. En France, on l'appelle "architecture de prévention situationnelle". Elle est enseignée dans les écoles d'architecture et à l'Institut des Hautes Etudes sur la Sécurité.» L'idée: créer des espaces où tous soient visibles. «On nous demande d'éliminer recoins, encoignures, ouvertures. Il faut des lignes droites, claires, surveillables», témoigne un architecte. Au Futuroscope de Poitiers, les haies ont été retaillées pour que personne ne puisse se dissimuler derrière. A Paris, le parc André-Citroën a été conçu pour que les pelouses soient toutes visibles depuis les balcons environnants. Dans les projets de rénovation du Forum des Halles, le marché de définition met en première ligne la sécurité des biens et des personnes. Du coup, toutes les propositions ont beaucoup de perspective, de lignes droites. L'une d'elles a même des «tours de surveillance».
Architectes complices? «Ils ont intériorisé cette normalisation de l'espace public», accuse Garnier. A la mairie de Paris, les membres du cabinet de Jean-Pierre Caffet, chargé du tout, les voyageurs avaient exprimé leur envie profonde d'un «autre» design... Les années 1970 avaient vu fleurir les sièges Motte, ces coques individuelles orange qui interdisaient de se coucher et seront parfois disposées dos à dos, comme s'il fallait surtout empêcher les gens de se parler... Le siège «miséricorde», lui, a été mis au point au début des années 1980 par le cabinet Oui Dire, chargé du réaménagement du métro. Pour noyer le poisson, les designers imagineront un nouveau concept: l'assis debout! «Nous voulons le siège traducteur de la pluralité des comportements: nous proposons une alternative à l'assise traditionnelle en offrant aux musiciens, aux jeunes et autres bergers nomades une assise semi-debout» (2).
«Papy», hélas pour lui, n'a rien d'un «berger nomade». Et le troupeau errant qui l'accompagne a dû aller chercher ailleurs les endroits où les «assis debout» ont le droit d'être couchés... Autant chercher une aiguille dans une botte de foin. Dans les années 1990, l'Atelier Gaudin, choisi par la RATP pour changer les bancs, a dû revoir ses modèles en y ajoutant des accoudoirs, interdisant de s'allonger comme de s'asseoir l'un contre l'autre. Dans une lettre à la régie, le concepteur y verra un «élément de torture» et une manière «péremptoire d'organiser la vie des gens», avant de finir par s'incliner.
Avec l'indésirable, on a jeté le désirable. Autour de nous, l'agrément urbain diminue comme peau de chagrin. A Paris, on trouve de plus en plus de «piques à humains» sur les rebords des vitrines, sur le même modèle que les repoussoirs à pigeons. Devant une banque de la place Gambetta, de gros cônes métalliques ont même été plantés sur le trottoir! Aux Halles, les pelouses sont mouillées régulièrement. Non pour favoriser leur repousse mais pour empêcher les «indésirables» de s'y vautrer...
Jean-Pierre Garnier, sociologue au CNRS et professeur à l'Ecole spéciale d'Architecture, travaille depuis des années sur ces problèmes. Dans cette course à la déshumanisation, il ne constate aucun avantage du Sud sur le Nord, aucune supériorité de la capitale sur la province. A Montpellier, place de la Comédie, les marches de la fontaine des Trois-Grâces, trop confortables pour les zonards, ont été remplacées par des pierres pointues sur lesquelles l'eau s'écoule. A la mairie, personne ne souhaite s'exprimer sur le sujet, mais on veut bien envoyer un dossier de


ceci est un programme